

COACHING INDIVIDUEL OU COLLECTIF D'ELEVES

Le contexte et le constat

Certains élèves, en voie de décrochage, sont « invisibles ». Les professeurs, accaparés par le cours qu'ils doivent dispenser à leurs classes et donc par la nécessité de les protéger (et de se protéger) des perturbateurs, n'ont pas la possibilité « d'aller chercher » ceux qui sont en train de décrocher dans le calme.

Souvent, ces « invisibles » ne demandent qu'à se sortir de leur blocage ou de leur manque d'envie.

Des moyens

Il existe des associations qui proposent des prestations de coaching de qualité, à des publics qui n'y ont pas accès pour des raisons culturelles ou financières. Elles sont réalisées par des coaches diplômés et expérimentés.

L'action

Le coaching consiste à aider une ou des personne(s) volontaire(s) à trouver les ressources qu'elle a (ou qu'elles ont collectivement) en elle(s), personnelles et professionnelles, et à les utiliser pour dépasser ou gérer les difficultés ou les peurs qu'elle(s) rencontre(nt) dans le travail.

Selon le cas, ce peut être

- un élève coaché individuellement,
- un groupe d'élèves coachés collectivement à partir d'une problématique commune.

Il est engagé sur sollicitation du proviseur ou du principal, après l'alerte donnée par les professeurs.

L'organisation

En général, les séances de travail sont en nombre réduit (3 à 6 séances de 1 à 2 h). Elles ont lieu dans l'établissement scolaire, sur leur temps libre de élèves.

Le bilan

Un bilan global est effectué à la fin de chaque intervention, par les enseignants et chaque élève concerné, pour évaluer les résultats par rapport à l'objectif initial du coaching.